Dépendances
Information
Réflexion
Ecoute

Pays de Gex agglo

Compte-rendu Assemblée Générale du 19 mars 2026

Présents :
Christophe BRUYERE, adjoint éducatif du Lycée Jeanne d'Arc ; Maryse MEIGNIEN, Mairie de Vesancy ; Mme PASSUELLO, vice-présidente en charge des solidarités, de la santé de la petite enfance, des ressources humaines et de la mutualisation au Pays de Gex Agglo ; Ghislaine SEILER, mairie de Vesancy ; Catherine TSENG, Cheffe d'établissement du Lycée Jeanne d'Arc.
Eliane BIROTA, Odile CARLI, Sophie LANGLOIS, Frédérique LEPAGE, Chantal THIBOUD, Membres de D.I.R.E.
Nadia ECUVILLON, Richard BROCHU, Psychologues salariés de l'Association D.I.R.E.

Excusés : Mme BENIER, maire de Thoiry ; M. BLANC, Lions Club; Paul CHEVRET, A.D.S.E.A.01 La Sauvegarde ; Ibtissam BOUZIDI, Christiane DEMONTES, Tarik MABROUKI, Sauvegarde de l'Enfance ; Mme COTTIN, maire de Crozet ; Florence GENDREL, présidente de l'ALRAPP, La Chenaillette ; Mme GRAZIOTTI, maire de Farges ; Mme JICQUEL, directrice départementale de l'Ain ARS ; Rebecca NORTON, psychopraticienne Saint-Genis-Pouilly ; Michel PARRA, Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Gex ; M. SCATTOLIN, maire de Divonne-les-Bains ; Mame ZELLER-PLANTE, adjointe aux solidarités, Gex.

Le Clos des Abeilles / 41, rue de Domparon / 01170 GEX
Tél. 04 50 41 77 46
Site : http://www.dire.mon-paysdegex.fr/
email : association.dire@orange.fr
ASSOCIATION LOI 1901 – JOURNAL OFFICIEL DU 5.11.86

I. **RAPPORT MORAL** : *La Présidente Dr Frédérique LEPAGE*

J'adresse mes remerciements pour leur présence à l'Assemblée Générale à Madame PASSUELLO, représentante de Pays de Gex Agglo, Mesdames SEILER et MEIGNIEN de la commune de Vesancy, Madame TSENG, cheffe d'établissement de l'institution Jeanne-d'Arc et Monsieur BRUYERE, adjoint éducatif de l'institution Jeanne d'Arc.

Merci à la municipalité de Saint-Genis-Pouilly pour le prêt de cette salle afin d'y tenir notre Assemblée Générale.

Nos remerciements vont également à Monsieur LE MAO du service du centre de ressources informatiques du Pays de Gex qui aura été un soutien très réactif tout au long de l'élaboration du site internet.

Est-ce que l'assemblée valide le compte rendu de l'AG de 2025 ?

Le compte-rendu de l'AG 2025 est approuvé.

L'association DIRE a été créée en 1986 et présidée par le Dr Rémy CORCELLE jusqu'en 2021. C'est une association intercommunale subventionnée par Pays de Gex Agglo à hauteur de 90 000 euros ainsi que par la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives) à hauteur de 4 000 euros. L'établissement Jeanne d'Arc contribue pour les interventions d'un de nos psychologues auprès des jeunes de leur établissement, deux fois deux heures par semaine.

Le siège social de D.I.R.E. ainsi que nos locaux d'accueil du public et de réunion sont implantés à Gex au 41 rue Domparon dans le quartier du clos des abeilles.

D.I.R.E. est agréée par l'Education Nationale et la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

D.I.R.E. emploie 2 psychologues cliniciens : Nadia ECUVILLON travaillant à 70% et Richard BROCHU à 50%. Ils assurent la prévention en milieu scolaire et les entretiens d'écoute individuels ou familiaux.

Le constat d'aujourd'hui et selon les dernières données de la direction de la recherche et de santé publique France est qu'un nombre croissant d'adolescents et jeunes adultes souffrent de troubles anxieux, de dépression, de pensées suicidaires, de troubles des conduites alimentaires (boulimie et/ou anorexie), d'addiction, et de blessures volontaires (scarifications).

14% des collégiens et 15% des lycéens présentent un risque important de dépression (source: santé publique France).

Plus de 50% des élèves du collège et lycée présentent des plaintes psychologiques ou somatiques hebdomadaires comme des difficultés à l'endormissement, de la nervosité, de l'irritabilité, de l'anxiété, du repli sur soi.

Le mal-être peut être passager mais ne doit jamais être négligé ou ignoré.

Numéro d'appel **prévention suicide: 3114**.

II. **RAPPORT D'ACTIVITES** : *La Présidente Dr Frédérique LEPAGE*

A) REUNIONS

- Le 6 janvier 2025 Nadia ECUVILLON, Sophie LANGLOIS et Frédérique LEPAGE ont rencontré M. Michel Parra, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Gex afin de discuter de l'intérêt de la présentation en classe primaire de l'outil « Savoir dire Non » (prévention harcèlement), élaboré par Nadia ECUVILLON, thème couvert par l'Education Nationale dans tous les établissements scolaires. Un entretien constructif.
- Le 3 février 2025, Nadia ECUVILLON a présenté l'outil « Savoir dire Non » sur le thème du harcèlement à M. PARRA et son équipe qui l'ont validé.
- Le 7 février 2025, Frédérique LEPAGE s'est rendue à la mission locale de Gex pour le projet : « Ensemble découvrons » ainsi que pour l'élaboration de la brochure : « Des structures au service des habitants du Pays de Gex » .
- Le 27 mars 2025, les psychologues ont rencontré Mme Élise BLANC, représentante d'une école Montessori.
- Le 18 avril 2025, Chantal THIBOUD s'est rendue à l'inauguration de l'escape Game Stop Harcèlement au collège de Saint-Genis-Pouilly.
- Le 29 avril 2025, Frédérique LEPAGE a participé au COTECH du projet aller-vers "Ensemble découvrons" à la demande de la Mission Locale. Ce COTECH a été l'occasion de présenter le bilan des actions déjà réalisées dans le cadre de ce projet.
- Le 12 mai 2025, Frédérique LEPAGE a participé à la première manifestation du projet « Ensemble découvrons » dans le quartier de Charpak.
- Le 15 mai 2025 : Eliane BIROTA et Frédérique LEPAGE ont participé à une seconde manifestation du projet aller-vers : "Ensemble découvrons" au Clos des abeilles.
- Le 19 juin 2025, les psychologues et Frédérique LEPAGE ont accueilli au local de Gex Madame Christine DIOT, coordinatrice du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) . Pour rappel, le gouvernement a décidé de faire de la santé mentale une grande cause nationale en 2025. Le rôle des CLSM est de mettre en lien les différentes structures existantes dans le Pays de Gex. Il existe cinq CLSM dans le département de l'Ain : Bourg-en-Bresse, le Bugey, Oyonnax, Valserhône, Pays de Gex (en cours de création). Les CLSM sont financés par Pays Gex Agglo, portés par le CPA (Centre Psychothérapeutique de l'Ain à Bourg-en-Bresse) avec de nombreux partenaires. Une convention a été signée entre Pays de Gex Agglo et le CPA. La feuille de route s'étale sur 5 ans, de 2025 à 2029 : formation en SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale), interconnaissance, soutien aux familles, prévention et lutte contre les conduites à risque et addictives.

  Un comité de pilotage COPIL avec diverses structures s'est tenu le 24 février 2026.

- Le 10 juillet 2025 s'est tenue une réunion partenariale avec l'association Ni putes Ni soumises.
- Le 25 septembre 2025, les psychologues rencontrent les infirmières de la Cité Scolaire Internationale.
- Le 13 novembre 2025, rencontre des psychologues avec un éducateur du service AEMO (Aide Educative en Milieu Ouvert) de l'ADSEA (Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte).

B) ACTIONS DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Les actions de prévention des dépendances et conduites à risque dans les collèges et lycées, ainsi que les animations « Savoir dire Non » en écoles primaires n'ont pas pu être effectuées au même rythme que les années précédentes en raison de l'absence pour congés maladie d'un des deux psychologues.

Ces animations ont repris en septembre 2025.

- Le 13 mai : Action de prévention au collège de Péron en partenariat avec la troupe du théâtre Forum La Compagnie de l'oiseau blanc, sur le thème : *« Emotions et réseaux sociaux »*.

- Le 6 novembre : Intervention en classe de CM2 à l'école de Prégnin: « Savoir dire Non ».

- De novembre à décembre : Prévention des risques liés aux addictions, six interventions de deux heures en classe de Seconde aux lycées de Ferney-Voltaire et de Saint-Genis-Pouilly.

C) LES PERMANENCES D'ECOUTE : assurées par les psychologues. Elles sont anonymes et gratuites.

• Les entretiens individuels assurés par Nadia ECUVILLON et Richard BROCHU se déroulent dans des permanences sur rendez-vous, dans différentes communes du Pays de Gex: Collonges, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gex, Péron, Saint-Genis-Pouilly, Thoiry.

• Au lycée Jeanne d'Arc, Richard BROCHU assure deux fois deux heures de permanences par semaine.

• Des permanences téléphoniques sont assurées du lundi au vendredi par nos psychologues selon leur disponibilité.

III. COMPTE RENDU D'ACTIVITES DES PSYCHOLOGUES : *Richard BROCHU, Nadia ECUVILLON*

Voir ci-joint le compte-rendu d'activités des psychologues.

La cheffe d'établissement de l'institution Jeanne d'Arc, Madame Catherine TSENG adresse ses remerciements au psychologue Richard BROCHU pour son aide précieuse et rassurante au sein de l'établissement. Elle indique que c'est une chance pour les élèves mais aussi pour les parents qui peuvent demander l'aide du psychologue.

IV. COMPTE RENDU FINANCIER : *Odile CARLI*

La trésorière remercie Pays de Gex Agglo, qui subventionne l'association à hauteur de 90 000€ par an, représentant en partie la prise en charge, des salaires des 2 psychologues, pour un emploi à 120%, et des frais de fonctionnement de l'association.

Le solde positif permet à l'association d'assurer le versement des salaires et des charges dans l'attente des subventions et de prévoir le versement des indemnités dans le cas d'une cessation d'activité.

Les comptes ont été vérifiés et certifiés conformes par les deux commissaires aux comptes, Odile MILLEREUX et Catherine CORCELLE. Elles en sont remerciées.

Le livre des comptes est mis à la disposition de l'Assemblée.

Les comptes rendus, moral, d'activité et financier sont soumis aux votes et adoptés à l'unanimité des personnes présentes.

V. LES PROJETS : *Dr Frédérique LEPAGE*

- Collaboration aux CLSM (Conseil Local de Santé Mentale), porté par le CPA.
- Création d'un point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ). Subvention par la CAF qui nous permettrait d'augmenter le temps d'activité des psychologues ou d'embaucher une nouvelle personne.

VI. COTISATIONS :

Pour soutenir financièrement mais aussi moralement l'association. Elles sont toujours fixées à 15 euros.

Elles peuvent être adressées à Mme Odile CARLI, 65 rue Orilan 01630 SERGY.

Suite à l'Assemblée Générale les membres du CA se sont réunis pour procéder à l'élection des membres du bureau

Le bureau est reconduit :

Présidente : Dr Frédérique LEPAGE

Trésorière : Odile CARLI

Secrétaire : Sophie LANGLOIS

Secrétaire Adjointe : Chantal THIBOUD

Membre : Eliane BIROTA

La secrétaire, Sophie LANGLOIS